

## L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Une responsable de la structure, cadre de santé.

Une infirmière présente chaque jour. Elle prend en charge les admissions, reste en contact avec l'entourage et le médecin traitant. C'est elle qui prend en charge le suivi du traitement de l'usager et qui conçoit, avec l'ensemble des professionnels, un projet de prise en charge adapté aux besoins de la personne.

Des aides-soignantes et aides médico-psychologiques présentes tout au long de la journée. Elles apportent l'aide nécessaire et proposent des activités diverses aux usagers.

Une psychologue intervient ponctuellement, tant pour répondre aux demandes des personnes accueillies et à celles de leurs proches que pour soutenir et enrichir la réflexion des personnels.



un ergothérapeute conseille dans le choix d'aides techniques afin d'adapter au mieux les activités de la vie quotidienne. Il propose des activités dont le but est de maintenir les capacités restantes (physiques, psychiques et cognitives).

L'entretien des locaux et le service de restauration sont assurés par les agents des services hospitaliers placés sous la responsabilité de l'infirmière.

## LOCALISATION DANS BISCHWILLER ET CONTACTS

L'accueil de jour Maison – Bleue est localisé dans l'enceinte du Centre hospitalier départemental de Bischwiller.

17 rue de Strasbourg – 67240 Bischwiller

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à contacter l'accueil de jour – Maison Bleue **du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 16h30**

**Téléphone** : 03.88.80.22.59

**Courriel** : [maisonbleue@ch-bischwiller.fr](mailto:maisonbleue@ch-bischwiller.fr)



Centre hospitalier départemental  
de Bischwiller

# Accueil de jour

## MAISON BLEUE



**Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller**

17, route de Strasbourg - B.P. 90007 – 67241 Bischwiller Cedex

Tél : 03 88 80 22 22 – Télécopie: 03 88 80 22 65

[www.ch-bischwiller.fr](http://www.ch-bischwiller.fr)

## OBJECTIF DE L'ACCUEIL DE JOUR

D'une capacité de 15 places, l'accueil de jour « Maison Bleue » permet de :

- ▶ Prolonger le maintien à domicile, avec la meilleure qualité de vie pour le sujet âgé et ses aidants.
- ▶ Préserver ou rétablir les contacts sociaux.
- ▶ Réduire les hospitalisations indues.
- ▶ Offrir une étape intermédiaire entre le domicile et l'institution, mais parfois aussi permettre une entrée en douceur en institution.
- ▶ Aider les familles (écoute, soutien, conseils) qui, face à des personnes désorientées sont souvent désemparées et épuisées, en lien avec la plateforme d'accompagnement et de répit – Le Trèfle.

## PUBLIC CIBLE

L'accueil de jour s'adresse aux personnes présentant une pathologie de la cognition, maladie d'Alzheimer ou autres syndromes démentiels, vivant à domicile et soutenues par leurs proches.

Elles peuvent soit présenter un stade précoce de la pathologie, soit un stade avancé, mais stabilisé.

L'orientation des personnes se fait en partenariat avec les médecins de l'hôpital de jour gériatrique du CHDB.

Les familles sont étroitement associées à la définition du projet d'accueil de leur parent et trouvent également auprès de l'équipe de l'accueil de jour une aide psychologique.

## LES LOCAUX

### Un espace sécurisé ...



L'accueil de jour « Maison Bleue » est une structure de plain-pied spécifiquement adaptée à la population accueillie.

Une sonnette située en amont de l'entrée de l'unité, permet de se signaler au personnel qui viendra ouvrir la porte.

La sortie ne peut se faire qu'en actionnant le portillon au moyen d'un digicode. La structure s'ouvre sur un jardin thérapeutique accueillant, où les allées tracées permettent la marche libre et de manière sécurisée des personnes.

### ... et convivial

Ancienne bâtisse typiquement alsacienne, les espaces sont chaleureux, colorés, conçus de manière à favoriser la communication et la convivialité entre les personnes accueillies, les familles et l'équipe.

Organisé autour d'une salle de vie centrale et ouverte sur un espace « cuisine », le mobilier est harmonieux et fonctionnel.

La décoration des lieux communs est réalisée en partie par les personnes accueillies et l'équipe.

Un coin salon et télévision existe au sein du lieu de vie et favorise des moments plus intimes.



## MODALITÉS D'ORGANISATION

### Horaires :

Du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 9h00 à 16h00.

Accueil des personnes entre 9h00 et 16h00,  
Départ entre 16h00 et 16h30,

### Activités destinées à favoriser l'autonomie des personnes et leur bien-être de 10h00 à 16h00 :

- ▶ Stimulation sensorielle : atelier peinture, musique, chants, écoute musicale, etc.
- ▶ Stimulation corporelle et cognitive : atelier mémoire et réminiscence, gymnastique douce, atelier relaxation, etc.
- ▶ Activités autour des gestes de la vie quotidienne : atelier cuisine, esthétique, coiffure, etc.

Le **repas de midi** est pris sur place et une collation est proposée vers 15h00.

## MODALITÉS D'ADMISSION ET DE FACTURATION

- ▶ L'admission est décidée par le médecin traitant et la responsable de la structure après entretien et visite préalable avec la famille et l'usager. Un dossier social et administratif est élaboré auquel sont joint les éléments médicaux transmis par le médecin traitant. Une liaison se fait en coordination avec les services intervenants au domicile.
- ▶ Les personnes accueillies s'acquittent d'un prix de journée, fixé par le Conseil départemental.
- ▶ L'Allocation personnalisée d'autonomie peut aider totalement ou partiellement à prendre en charge ces frais.
- ▶ Le transport du domicile à l'accueil de jour doit être organisé par la personne accueillie ou par sa famille. L'assurance maladie participe aux frais de transport en allouant aux bénéficiaires une participation forfaitaire lors de chaque venue.